

Un budget prudent mais résolument volontariste

Le vote du budget dans une collectivité territoriale est l'acte majeur de l'assemblée délibérante. Le budget qui a été adopté lors de la séance plénière de février dernier n'a pas dérogé à cette règle. Il est un des actes fondateurs d'une nouvelle politique régionale engagée par Jean-Pierre MASSERET et sa majorité.

Dans un contexte de décentralisation mal engagée, **ce budget reste cependant prudent** car nous n'avons toujours pas l'assurance que les transferts de charges imposés par le gouvernement dans le cadre de la nouvelle étape de la décentralisation seront accompagnés des financements nécessaires. Permettez-nous à ce jour d'en douter.

Ce budget est aussi ambitieux et volontariste, organisé autour de trois piliers, celui de l'innovation, de l'économie au quotidien, et de la cohésion sociale. Des efforts sans précédent, sont fournis en matière d'éducation, avec un allègement de la charge financière pesant sur les familles dont les enfants étudient dans le secondaire, mais aussi par l'adoption d'un programme de rénovation des lycées, délaissés quelque peu par nos prédécesseurs.

De même, dans les transports, une politique attractive est désormais engagée avec une nouvelle offre tarifaire et un important programme d'aménagement des gares et d'acquisitions de nouvelles rames.

Ce budget s'accompagne d'une progression modérée de la fiscalité de 8,95%. Cette augmentation est une décision responsable, dans l'attente de connaître les montants compensatoires pour les transferts de charges prévus par l'Etat. Elle correspond aussi à une nette amélioration de services rendus aux Lorraines et aux Lorrains.

Jean-Pierre LIOUVILLE
Président du Groupe Socialiste

"Nous n'avons toujours pas l'assurance que les transferts de charges imposés par le gouvernement seront accompagnés des financements nécessaires."



Sommaire

- p.1 - Edito
- p.2 - Fiscalité et Budget
- p.3 - Exemples de mesures nouvelles
- p.4 - TER : révolution dans les transports
- p.5 - Portrait de J.P. MOINAUX
- p.5 - Zoom sur P. ZANETTI
Présidente d'INFFOLOR

Bulletin trimestriel de l'Association
LORRAINE SOCIALISTE
Groupe Socialiste - Hôtel de Région
BP 81004 - 57036 METZ CEDEX 1
Téléphone : 03 87 33 62 56
Fax : 03 87 32 30 14
Directeur de la Publication :
Jean-Pierre LIOUVILLE
N° Commission Paritaire : 06 07 P 10981
imp. Klein - Knutange
Mise en page : Infoconseil
Dépôt légal : 760 - Prix numéro : 1,50 €
Abonnement annuel : 5 €
CCP N° 3 892 50 A Nancy
Photos : P. BODEZ

Fiscalité régionale : une hausse modérée

Ce budget 2005 est marqué par trois axes particulièrement mis en valeur : **l'intensification de l'effort en faveur des Trains Régionaux Express (TER), la hausse des autorisations de programme en faveur de la politique éducative régionale, et un effort non négligeable en faveur de l'innovation et de ses débouchés dans le monde économique.**

Cet exercice budgétaire se situe dans un contexte particulièrement difficile pour les Régions françaises. La loi du 13 août 2004 relative aux libertés des collectivités locales conduit à un transfert massif de compétences (un délestage de l'Etat selon le Président du Sénat). Pour les Conseils Régionaux, ces transferts concernent la formation professionnelle et l'apprentissage (Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), formations sanitaires et sociales, AFPA), la culture (Gestion du Service Régional de l'Inventaire du Patrimoine culturel et des Monuments historiques) ou encore l'éducation avec la gestion des Techniciens Ouvriers de Services (TOS) des lycées.

Par cette réforme, l'institution Régionale change d'échelle et de dimension. Elle passe d'une administration de mission à une administration de gestion, et il est indéniable que ces compétences transférées auront une incidence sur les coûts de gestion. Avec la décentralisation des personnels TOS, les effectifs du Conseil Régional de Lorraine devraient passer d'un peu plus de 300 personnes à plus de 3000 agents !

Certes, l'Etat s'engage par la loi à compenser les transferts de compétences mais il est certain que les dotations versées seront largement insuffisantes, voire inadaptées, pour l'exercice demandé. Il suffit de prendre pour exemple **la décision unilatérale de l'Etat de recalculer les dotations affectées au transport ferroviaire des voyageurs qui réduit de 4,47 Millions d'euros l'enveloppe pour la Région Lorraine**, la plaçant ainsi à la tête des Régions de France les plus touchées. Derrière les grands discours du Président de la République sur la protection de l'environnement, on retrouve ainsi le manque de volontarisme du gouvernement en matière de politique ferroviaire.

BUDGET PRIMITIF 2005

Le 10 février 2005, le Conseil Régional de Lorraine a adopté son premier budget régional présenté par une majorité de gauche. Le Conseil Economique et social ont donné un avis plutôt positif.

Une page est donc tournée, celle de la gestion comptable de cabinets d'experts que par la

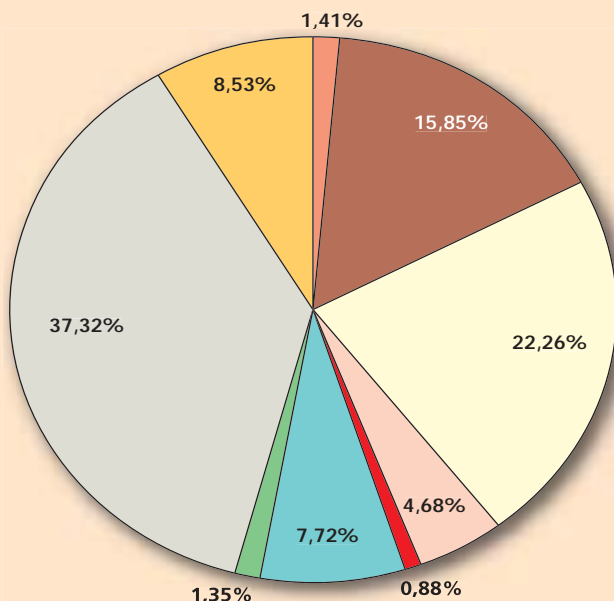
Il faut aussi rappeler que **les recettes régionales dépendent désormais majoritairement des dotations de l'Etat, les ressources fiscales ne représentant plus que 28 % de ces recettes.** La hausse de la fiscalité de 8,95% adoptée lors de la session budgétaire se justifie par une volonté de financer de nouvelles actions mais aussi de préparer la restructuration de la collectivité régionale dans la perspective des futurs transferts de charges qui s'étaleront dans les prochaines années. Il n'est pas inutile ici de rappeler que la fiscalité régionale directe repose sur des taxes modérées sur le foncier bâti, sur le foncier non bâti et sur la taxe professionnelle et qu'un nombre important de Lorrains, locataires, ne sont donc pas assujettis à cet impôt régional.

Quant à la fiscalité indirecte, la majorité régionale a souhaité maintenir le principe de ne pas taxer les permis de conduire et prélever 30 € par CV pour les certificats d'immatriculation. Au final, **cette hausse** de la fiscalité reste modérée puisqu'elle **ne représente** que l'équivalent financier du prix de **trois timbres poste par habitant.**

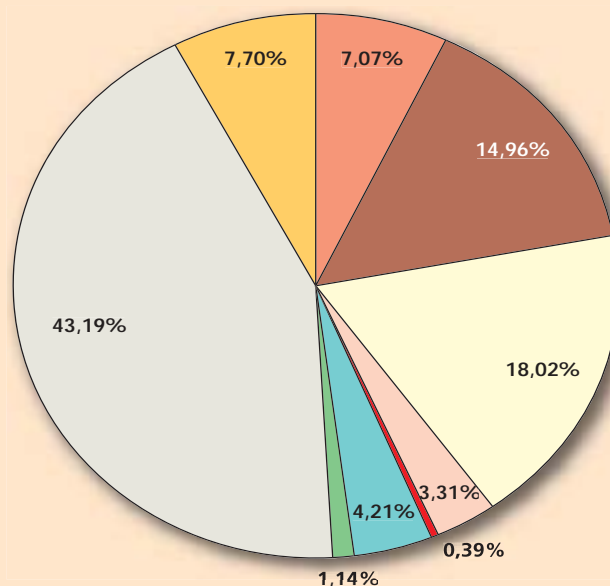
Les grands équilibres du budget régional



AUTORISATIONS DE PROGRAMME



CRÉDITS DE PAIEMENT



- SERVICES GÉNÉRAUX
- FORMATION PRO ET APPRENTISSAGE
- ENSEIGNEMENT
- CULTURE, SPORTS ET LOISIRS
- SANTÉ
- AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES
- ENVIRONNEMENT
- TRANSPORTS
- ACTION ÉCONOMIQUE

TER : une révolution dans le transport

Dans le cadre de l'examen du budget, les élus régionaux ont adopté une nouvelle politique ferroviaire, révolutionnaire et unique en France. Afin de répondre à certains besoins de transports, à l'encombrement croissant des voies routières et autoroutières, et dans un souci de contribuer à la protection de l'environnement, le Conseil Régional met en œuvre une politique volontariste accompagnée d'un ensemble de mesures concrètes pour le transport public ferroviaire de voyageurs.

Quelques éléments de la nouvelle politique régionale ferroviaire :

- **Création d'une nouvelle tarification dite « zonale kilométrique » : une innovation nationale.**

Cette nouvelle tarification zonale sera mise en place en décembre 2005.

- Attractivité des billets vendus à l'unité avec 40% de réduction en moyenne.
- Soutien aux usagers réguliers du TER (abonnés, titulaires de la carte METROLOR) avec accès au nouveau tarif réduit, offrant jusqu'à 60 % de réduction sur le plein tarif SNCF.
- Instauration d'une tarification sociale avec tarif préférentiel permettant l'achat d'un ticket aller-retour pour le prix d'un aller simple.

- **Programme pour l'acquisition et la modernisation du matériel roulant TER**

Un programme d'acquisition de matériels roulants d'un montant de 100 M€ est inscrit au budget 2005. Ce programme complémentaire portera à 403 M€ l'investissement total du Conseil Régional en faveur du matériel roulant.

- **Rénovation des gares SNCF (1,5 M€).**

Tenant compte de l'importance de l'accès aux gares pour les véhicules particuliers, le Conseil Régional s'est engagé dans l'aménagement des parkings des gares TER afin d'améliorer la qualité du service et l'accessibilité au METROLOR. Les gares de Hagondange, Varangéville, Conflans Jarry et Réding bénéficieront de cette nouvelle initiative dès 2005.

- **Développement des dessertes Nancy-Metz-Thionville-Luxembourg.**

Afin de favoriser la mobilité des Lorrains et de rendre plus attractif le service TER, le Conseil Régional a décidé d'augmenter de manière significative le nombre de trains.

L'offre TER entre Nancy, Metz, Thionville et Luxembourg passera ainsi de 35 à environ 50 allers-retours par jour.

- **Développement des dessertes sur les lignes Vosgiennes nouvellement électrifiées.**

Le développement de l'offre TER-Métrolor s'effectuera en deux temps : dès cette année, pour accompagner l'achèvement des travaux d'électrification, puis en 2007 lors de l'arrivée du TGV EST Européen.

Dès cette année :

- Création de 3 allers-retours supplémentaires Nancy-Lunéville-St Dié.
- Création de 2 allers-retours supplémentaires Nancy-Epinal-Remiremont.

- **Mise en place d'une carte orange lorraine à l'horizon du TGV Est.**

La Région Lorraine a décidé de mettre en place une carte billettique intermodale à l'horizon de l'arrivée du TGV EST, couplée à la création d'une

nouvelle gamme tarifaire intermodale cohérente au niveau régional et déclinée par bassins de vie. (ex : TER+Bus, TER+Tram...).

- **Création d'un site d'information : www.metrolor.fr**

Ce site s'adressera aux usagers du METROLOR, aux institutions partenaires (Conseils Généraux, Etat, SNCF, RFF) ainsi qu'aux associations d'usagers.

- **Exemples de nouveaux tarifs zonaux METROLOR**

| | Km | Plein tarif SNCF 2004 | Nouveau tarif zonal Métrolor 2005 | Réduction |
|------------------|----|-----------------------|-----------------------------------|-----------|
| Metz-Hagondange | 18 | 3,2 € | 2 € | 38 % |
| Metz-Thionville | 30 | 5,2 € | 3 € | 42 % |
| Nancy-Lunéville | 33 | 5,6 € | 4 € | 30 % |
| Nancy-Metz | 57 | 8,5 € | 5 € | 41 % |
| Metz-Forbach | 70 | 10,1 € | 6 € | 41 % |
| Nancy-Epinal | 74 | 10,5 € | 6 € | 43 % |
| Metz-Sarrebourg | 88 | 12,1 € | 6 € | 50 % |
| Nancy-Bar le Duc | 99 | 13,3 € | 7 € | 47 % |

Les personnes à faibles ressources bénéficieront d'un ticket aller-retour pour le prix d'un aller simple.



Pour une connexion TER/TGV : la gare d'interconnexion TGV de Vandières actée.

Le Ministre des transports a donné son accord sur la réalisation d'une gare d'interconnexion TGV à Vandières lors d'une réunion mercredi 23 mars 2005, en présence de Jean-Pierre MASSERET, Président du Conseil Régional et Christian PONCELET, Président du Sénat et du Conseil Général des Vosges.

Le Groupe Socialiste se félicite de cette décision qui va dans le sens de l'intérêt des Lorrains mais aussi de celui de l'intermodalité, en établissant une connexion entre le TGV et le TER.

Par ailleurs, le Ministre a donné son accord sur le plan de financement : outre les travaux déjà réalisés par l'Etat et Réseau Ferré de France, il sera assuré pour 80 % par le Conseil Régional de Lorraine et pour 20% par les Conseils Généraux de Meuse, de Meurthe et Moselle et des Vosges.

a par une présence renforcée
souci de proximité de l'action
notamment des Conseils de
et agglomérations, voire par la
ales. Elle se traduira également
tiques régionales au regard des
a base d'un contact permanent
et les acteurs locaux.

» permettront d'apporter aux
spécifiques auxquels elles aspirent
té, sport, culture, loisirs,...) et
actifs ces territoires et à y main-

La politique régionale

santé publique donne compé-
accompagner la politique de l'Etat
é. Le Conseil Régional souhaite
ue volontariste et solidaire de
ns. A cette fin, il a choisi de
fs suivants : la prévention-édu-
contre l'isolement thérapeu-
s inégalités d'accès aux soins.

Per et diversifier l'offre ensemble du territoire

service culturel en dehors des
enjeu sera de développer de
enariats entre les acteurs des
des réseaux de diffusion en
dans les territoires ruraux. Afin
ion culturelle en Lorraine, un
n scène » sera créé.

Extension de la Maison Sports de Tomblaine

gionale des Sports à Tomblaine
collaboration avec le Comité
f Lorrain (CROSL) est une avan-
ppement du sport lorrain. Au
sportives régionales, c'est aussi
conseils, d'informations et de for-
u mouvement associatif sportif

Le partenariat avec les
ligues et comités sportifs
sera renforcé, et la poli-
tique régionale s'attachera
à accentuer son aide en
faveur du sport scolaire et
universitaire. Enfin, elle
soutiendra la mise en
œuvre d'un Club
Olympique Lorrain destiné
à accompagner les sportifs
de haut niveau dans la
perspective des Jeux
Olympiques de 2008.





PJean-Pierre MOINAUX est Conseiller Régional de Lorraine depuis 1992. Il a vite fait ses classes et a été choisi par ses pairs en 1997 comme Président du Groupe Socialiste. Tête de liste dans les Vosges pour l'équipe de Jean-Pierre MASSERET en mars 2004, aujourd'hui vice-président du Conseil Régional, délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Vie Etudiante, il se consacre totalement à ce mandat, qu'il a voulu unique : « 7 jours sur 7 au service des Lorrains », comme dirait le président Masseret.

Point de Repère : Quelle leçon tirer de cette double aventure, dans l'opposition, puis dans l'exécutif de la nouvelle majorité ?

■ **Jean-Pierre MOINAUX** : L'expérience tout simplement. La conscience des limites d'un budget régional, mais surtout les vertus du volontarisme politique qu'ouvre le champ du possible. Dans l'opposition, nous avons su imposer notre fermeté mais aussi notre crédibilité : à une période stratégique, la préparation du Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006, mon Groupe ne comprenait pas moins de deux ministres en exercice : Christian PIERRET et Jean-Pierre MASSERET ainsi qu'un ancien Ministre Jacques CHEREQUE ; ça aide.

Les Lorrains n'ont pas oublié toutes les mesures que nous avons su arracher et faire durer : Initiative Lorraine pour l'Emploi (ILE), actions ciblées pour les chômeurs de longue durée, plans conjoncturels pour les entreprises en difficulté, mesures d'aides spécifiques pour les lycéens et les étudiants... C'est dire si, quand nous avons pris les rênes, nous connaissons la maison.

Point de Repère : Quels sont les changements principaux après un an de mandature MASSERET ?

■ **Jean-Pierre MOINAUX** : C'est d'abord la méthode. Une remise à plat de toutes les questions régionales, une concertation permanente entre nous et avec les Lorrains, et une présence quotidienne sur le terrain. Les Conseillers Régionaux ne passent plus inaperçus, la Région Lorraine s'impose dans tous les débats, ça compte. Un an après, nous n'avons pas vu le temps passer tellement nous avons le nez dans le guidon. Notre Président marathonnier nous impose un train d'enfer, et les résultats sont là. L'innovation et la recherche en pointe, le Transport Express Régional plus attractif, l'éducation et la formation boostées, la solidarité des territoires renforcée....., avec une exigence : le combat quotidien pour l'emploi, et un objectif : le développement durable de la Lorraine. Pour autant, nous devons rester modestes, le contexte est rude et ce n'est pas le moment de baisser la garde.

Point de Repère : Et dans le cadre de vos nouvelles attributions, qu'avez-vous initié ?

■ **Jean-Pierre MOINAUX** : J'ai tout de suite pris conscience du rôle essentiel des Universités, des Ecoles et des Laboratoires lorrains pour donner un futur à notre jeunesse, et finalement à notre région. Notre soleil à nous, c'est la matière grise ; investir dans l'intelligence, c'est la voie de l'avenir. Nous disposons en Lorraine d'atouts considérables qu'il convient de valoriser : l'excellence de nos formations supérieures et de notre recherche, la diversité et la complémentarité de nos établissements, leur coopération internationale, notamment au niveau de la Grande Région... Pour les actions propres de la Région en matière d'enseignement supérieur et de recherche, notre budget a augmenté de 50% en autorisations de programme. Jean-Yves LE DEAUT, Vice-Président en charge de la recherche, partage ma satisfaction. Pour l'amélioration de la qualité de vie des étudiants, la concertation est entamée avec les organisations étudiantes. Nous avons des projets concrets en ce domaine aussi.

Point de Repère : Et les Vosges ?

■ **Jean-Pierre MOINAUX** : L'objectif est de préserver notre patrimoine tout en luttant pied à pied pour le développement. Huit Conseillers Régionaux de la Majorité, six Socialistes, une Communiste, un Vert, dont deux Vice-Présidents avec Christian FRANQUEVILLE : nous quadrillons jour après jour un terrain jusque là confisqué par le Conseil Général. Tout l'art consiste à contourner les embûches et les obstacles semés sous nos pas. Notre grande force, c'est notre volonté collective de nous mettre totalement au service de nos concitoyens, et notre pragmatisme, qui consiste à ne pas perdre de temps dans des combats d'arrière-garde. Notre mobilisation pour l'emploi, en particulier pour le textile, pour la modernisation des transports collectifs, pour les pôles de compétitivité « fibres » et « matériaux » n'a d'égale que notre résistance au « déménagement du territoire » dans certains de nos bassins de vie, conséquence du désengagement budgétaire de l'Etat notamment en matière de services publics. Pour notre part, nous venons d'augmenter très fortement (de 40 % en moyenne) les enveloppes de développement local, sans compter les nouvelles dotations spécifiques aux pays, par exemple 1,2 millions d'euros au Pays des Vosges Centrales. Tous les Vosgiens, comme tous les Lorrains, ont droit à l'égalité des chances en termes d'éducation, de santé, d'insertion sociale et professionnelle. L'une de nos tâches primordiales est de la faire respecter dans nos propres choix comme dans nos exigences avec nos partenaires. Comment dit-on ? « Tirer la charrette dans le même sens ». Cela nous convient bien, dans l'intérêt général.



Jean-Pierre MOINAUX à la rencontre des représentants étudiants

ZOOM SUR...

Paola ZANETTI,

Présidente d'INFFOLOR

Paola ZANETTI, 28 ans, juriste de formation, est membre du comité départemental de la jeunesse de Moselle et, à ce titre, avait été nommée Conseillère économique et sociale de la Lorraine.

Elue conseillère régionale sur la liste de Jean-Pierre MASSERET en mars 2004, elle assure désormais depuis septembre 2004 la présidence d'INFFOLOR (INformation sur la FORMation en LORraine).

Conseillère Municipale de Créhange (57), elle est aussi Vice-Présidente de la commission Formation Professionnelle et membre de la commission Culture et Sport du Conseil Régional.



Point de Repère : Quelles sont tes sollicitations aujourd'hui en tant que conseillère régionale de Lorraine ?

■ **Paola ZANETTI** : Je crois qu'aujourd'hui tout élu a le devoir d'être au plus près des Lorraines et des Lorrains sur le terrain, et particulièrement dans le bassin de vie dont il est issu. Je m'attache donc à être à l'écoute de mes concitoyens, ce qui nécessite évidemment une certaine disponibilité. En tant qu'élue locale, le mandat de Conseillère Régionale est un atout supplémentaire pour répondre aux interrogations formulées par les communes, les associations ou encore les lycées. En ce qui concerne les problèmes d'ordre technique, matériel ou financier pour le montage de projets, le Conseil Régional peut apporter parfois certaines réponses. Ces sollicitations diverses nécessitent donc une certaine réactivité. Mais certaines demandes ne relèvent pas toujours de sa compétence, et il faut savoir faire le lien avec les bons interlocuteurs. La répartition des rôles entre les différentes administrations et collectivités territoriales n'est pas toujours connue de nos concitoyens.

Enfin, il faut aussi parfois dire non, en expliquant et justifiant ce refus. L'exercice est difficile, mais c'est aussi le sens de la responsabilité d'un élu.

Point de Repère : Tu as été élue en septembre 2004 Présidente d'INFFOLOR, organisme associé au Conseil Régional de Lorraine. Le Conseil Régional a fait le choix de soutenir la candidature d'une jeune élue à la tête de cette structure. C'est un choix stratégique car les jeunes sont de plus en plus concernés par la formation professionnelle. Peux-tu nous présenter les missions de cette structure ?

■ **Paola ZANETTI** : INFFOLOR est un CARIF (Centre d'Animation et de Ressources de l'Information sur la Formation), qui a été créé en 1984 par l'Etat et le Conseil Régional de Lorraine. A l'origine, INFFOLOR avait pour mission la collecte, le traitement et la diffusion de l'information des réseaux AIO (Accueil Information Orientation).

Aujourd'hui, INFFOLOR qui est cofinancé à parité par l'Etat et la Région a également pour missions la promotion du développement de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), la formation à distance, ainsi que l'information sur les métiers d'arts.

L'objectif est donc de fournir des renseignements sur la formation au grand public, d'assurer une certaine cohérence entre les professionnels de l'AIO et de la formation pour l'application des dispositifs nationaux et régionaux. Pour ce faire, INFFOLOR dispose d'un service juridique sur la formation, diffuse mensuellement la liste des stages de formation et forme dans ses locaux environ 400 professionnels de l'AIO par an. Pour répondre aux diverses demandes, INFFOLOR a mis en place un site Internet et un numéro vert.

La formation tout au long de la vie étant un secteur en plein développement, notamment parce qu'elle constitue une des clés d'accès à l'emploi, INFFOLOR se doit de répondre au mieux aux demandes formulées.

Elles sont d'ailleurs nombreuses aujourd'hui puisque nous avons pu comptabiliser 30000 connexions par mois sur le site Internet et 5000 appels par an sur le numéro vert.

Contact :

INFFOLOR

6, place du roi Georges
57000 METZ

Numéro vert : 08 00 800 814
www.inffolor.org

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

ADRESSE :

PRENOM :

CP : VILLE :

Souhaite m'abonner à "Point de Repère" oui non - Abonnement : 5 €